



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE DANS LE CADRE DU 1% ARTISTIQUE

Relatif aux travaux de construction du Quartier de la créativité
et de la connaissance Chalucet à Toulon

Conformément au décret n° 2002-677 du 29/04/2002

CHALUCET

QUARTIER DE
LA CRÉATIVITÉ ET DE
LA CONNAISSANCE

TOULON

AAPC PUBLIÉ SUR :

- Le BOAMP / référence de l'avis : avis n° 17-128712 publié le 12/09/17
- La plateforme de dématérialisation AWS : <http://www.marches-publics.info>
- Le site internet du Ministère de la Culture : www.culturecommunication.gouv.fr
- Le Journal des Arts : www.lejournaldesarts.fr
- La plateforme de publication e-flux : www.e-flux.com

Date limite de réception des candidatures : 1^{er} décembre 2017 à 16h

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Maîtres d'ouvrages : Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée et ville de Toulon.

Maître d'ouvrage délégué : Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Dans le cadre du 1% artistique concomitant à la construction du Quartier de la créativité et de la connaissance Chalucet à Toulon sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture Vezzoni & Associés, la présente consultation porte sur **la création d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres contemporaines devant s'inscrire de manière pérenne sur le site**, conformément à l'article 28 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et au décret n° 2002-677 du 29 avril 2002 modifié.

Le site de Chalucet, intégré dans le périmètre du Grand Projet Rade et situé en centre-ville, est au cœur de la stratégie de développement de Toulon, 1^{ère} ville du Var et 3^{ème} ville de PACA, 14^{ème} Métropole du pays. Ce site à vocation métropolitaine de plus de 3 hectares constitue l'un des secteurs à enjeux pour l'avenir de la ville.

La partie du programme concernée par le 1% artistique comprend une médiathèque tournée vers le

numérique, et accueillant l'antenne scientifique de la Bibliothèque Départementale de Prêt, couplé au programme de l'École Supérieure d'Art et de Design ESADTPM.

Cette opération a pour but de permettre l'intervention d'un artiste dans toute la diversité de la création plastique contemporaine sous condition qu'elle soit en rapport avec les enjeux du projet urbain, dans un dialogue avec les projets architecturaux et en conformité avec les règles de sécurité. La réponse doit être rédigée en français.

SÉLECTION

5 candidats seront retenus et admis à présenter une étude.

BUDGET

Enveloppe globale 1% : 267 600 euros TTC

Budget prévisionnel : le montant de la commande à réaliser au titre du 1% artistique pour les bâtiments ESADTPM et médiathèque est de 240 000 euros TTC.

Prime : une indemnité de 4000 euros TTC, prélevée sur l'enveloppe globale du 1% sera allouée à chaque artiste ayant remis un projet classé en 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} position.

RENSEIGNEMENTS

Les candidats sont invités à télécharger gratuitement le dossier de candidature depuis la plateforme de dématérialisation de la CA TPM (AWS) à l'adresse suivante :

<http://www.marches-publics.info>

Référence de la consultation : 17MAP13

Soit sur simple demande auprès de :

Communauté d'Agglomération TPM

Hôtel d'Agglomération

Direction de la Commande Publique

107, bd Henri Fabre - 83041 Toulon Cedex 9

marchespublics@tpmed.org